

## INFORMATIONS PARENTS ANNÉE SCOLAIRE 2015 – 2016

Les nouveaux rythmes scolaires mis en place depuis la rentrée de septembre 2014 sont reconduits de la même façon pour la rentrée de septembre 2015.

### Pour rappel :

Le décret du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire prévoit un retour à la semaine scolaire de 4,5 jours et le redéploiement des heures d'enseignement.

La règle commune proposée est la suivante :

- 24 heures d'enseignement sur 9 demi-journées ;
- les heures d'enseignement sont réparties les lundis, mardis, jeudis, vendredis et mercredis matins.
- la pause méridienne ne peut être inférieure à 1h30.

A ces 24 heures d'enseignement viendront s'ajouter des activités pédagogiques complémentaires, organisées en groupes restreints, pour l'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, pour une aide au travail personnel ou pour une activité prévue par le projet d'école.

Il est précisé que de plus, les collectivités territoriales, selon les besoins recensés localement et en fonction de leurs ressources, pourront proposer aux enfants des activités périscolaires prolongeant le service public d'éducation et s'inscrivant dans la complémentarité et la continuité de celui-ci : Temps d'Activités Périscolaires (TAP) mis en place les vendredis après-midi ; activités gratuites.

**Les horaires seront les mêmes, il y aura classe le mercredi matin de 9h à 12h. Les Temps d'Activités Périscolaires seront les vendredis après-midis et seront déclinés en cinq périodes (de vacances à vacances) avec un thème pour chaque période.**

**Les thèmes seront les même que l'année dernière mais avec des activités différentes.**

Thèmes :

- Intergénérationnel « Raconte-moi avant »
- Noël – Arts plastiques
- Petits citoyens
- J'apprends autrement
- Graines d'artistes

Le programme détaillé pour chaque période sera affiché sur les panneaux des écoles et téléchargeable sur le site de la mairie : [www.mairiedevoluy.fr](http://www.mairiedevoluy.fr)

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez vous adresser à Patricia Cardoso à la mairie. Tél : 04 92 58 89 38 ; courriel : [responsable-population@mairiedevoluy.fr](mailto:responsable-population@mairiedevoluy.fr)